

PCT

POUVOIR GENERAL

(pour plusieurs demandes internationales déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets)

(règle 90.5 du PCT)

Le(s) soussigné(s) :

(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)

L'OREAL
14 rue Royale
75008 PARIS
FRANCE

désigne(nt) la personne suivante :



comme mandataire



comme représentant commun

Nom et adresse

(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)

CABINET NONY
11 rue Saint-Georges
75009 PARIS
FRANCE

pour le(s) représenter



auprès de toutes les administrations internationales compétentes



auprès de l'administration chargée de la recherche internationale



auprès de l'administration chargée de l'examen préliminaire international

pour ce qui concerne toute demande internationale déposée par lui (eux) auprès de l'office suivant


EP

en sa qualité d'office récepteur

et pour faire ou recevoir des paiements en son (leur) nom.

Signature(s) (S'il y a plusieurs personnes, chacune d'elles doit signer; à côté de chaque signature, indiquer le nom du signataire et, si cela n'apparaît pas clairement à la lecture du présent pouvoir, à quel titre l'intéressé signe) :

L'OREAL


DENIS BOUCARD
HEAD OF PATENTS

Date :

26/05/16